

# le MAG' de la CONVERSION

Toutes les infos pour convertir sa ferme à l'**agriculture biologique**

Avril. 2016 / n°1

DOSSIER SPÉCIAL

## LA CONVERSION EN BOVINS LAIT



PAROLES D'AGRICULTEUR

ACTUALITÉS

AGENDA



# QUI SOMMES-NOUS ?

Ce magazine est édité par la FRAB Midi-Pyrénées

## « Agriculteurs en conversion vers le mode biologique, ce magazine est pour vous ! »

Frédéric Cluzon,

agriculteur en bovin viande et légumes de plein champs en Ariège,  
Président de la Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques de Midi-Pyrénées

Bienvenue,

Bienvenue dans une agriculture qualifiée par ses détracteurs « de niche », une niche avec une croissance à deux chiffres !

Certains nous ont qualifiés de sectaires et d'autres de trop laxistes, nous voici aujourd'hui ouvert à tous les agriculteurs ou paysans (chacun choisi sont terme) qui ont, ou vont, opter pour une démarche de progrès dans leurs pratiques, pour qu'elles soient plus respectueuses du sol, de l'eau, des animaux et j'en passe ; mais surtout d'eux même : l'Homme.

Après les formations, les rencontres « bout de champs », le programme Alter Agro, et en attendant la création du pôle conversion que le réseau FNAB/FRAB appelle depuis plusieurs années de ses vœux, voici le « **Mag' de la conversion à l'Agriculture Biologique** ».

Vous y trouverez des informations techniques, des données sur les filières, des témoignages de producteurs, des informations sur les aides financières et un agenda d'événements (formations, rencontres techniques, visites de fermes, etc...) qui, nous l'espérons, vous appuieront dans la réussite de votre engagement en bio.

Successivement, les plans d'aide à la conversion à l'agriculture biologique ont permis d'atteindre péniblement en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, pourtant première région bio de France,

moins de la moitié du taux de surfaces bio souhaitées par le grenelle de l'environnement (7% de SAU bio fin 2014).

Malgré les fonds européens et nationaux mobilisés, et par frilosité à appliquer des plafonds d'aides, les prochaines campagnes ne permettront pas de répondre au souhait de nombreux agriculteurs d'aller vers une démarche de progrès par la bio pour cause de surconsommation de crédits en 2015 !

Par effet domino, l'aide au maintien pour les producteurs en bio depuis plus de dix ans sera certainement supprimée, malgré les actions du réseau FNAB pour que cette dernière soit reconnue et requalifiée en aide aux aménités environnementales, et qu'elle retrouve le premier pilier de la PAC.

Bref, il est urgent que ce mode de production soit mieux valorisé et reconnu auprès de tous, structures financières, institutions, partenaires économiques et syndicats, pour qu'il retrouve la place qui lui est due, et déjà reconnue par le consommateur qui porte haut sa croissance.

Bonne découverte du magazine...

Frédéric Cluzon



FRAB MP  
Les Agriculteurs BIO  
de Midi Pyrénées

Le Magazine de la conversion  
Le réseau des producteurs bio de Midi-Pyrénées  
n°1 / Avril 2016

Directeur de publication : Virgil Bezin  
Rédaction des articles et mise en page :  
Les animateurs du réseau FRAB Midi-Pyrénées

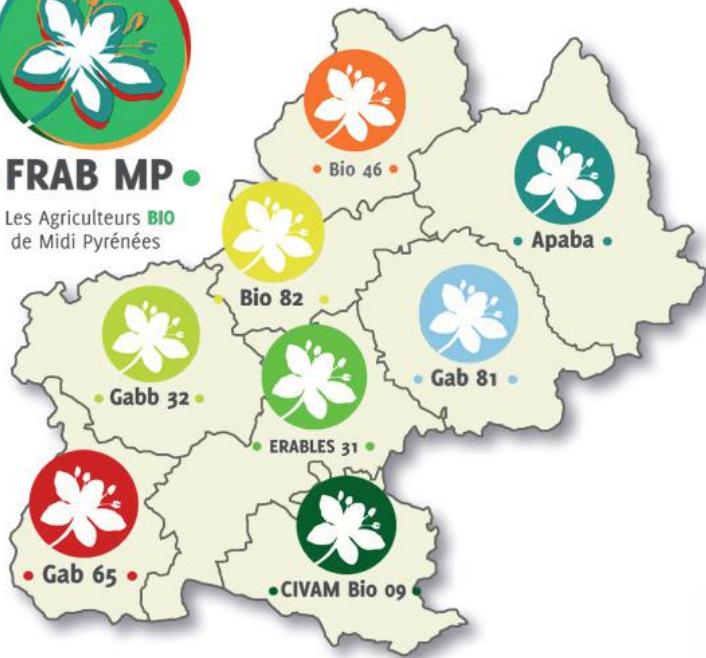
Ce magazine vous est proposé gratuitement grâce au soutien de :





## •FRAB MP•

Les Agriculteurs BIO de Midi Pyrénées



**Pour un développement cohérent, durable, et solidaire du mode de production biologique !**

La FRAB a notamment pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan régional de la profession d'agrobiologiste : appui à l'organisation des producteurs et du secteur biologique ; rôle d'interface entre son réseau et les institutions techniques, administratives et politiques.

La FRAB veille également à la cohérence, dans son réseau, de la mise en œuvre des plans bio régionaux.

Les Groupement départementaux (GAB) de Midi-Pyrénées mettent en œuvre des actions qui répondent aux besoins des agriculteurs bio et des agriculteurs intéressés par la conversion de leurs territoires (formations techniques, animation de groupes, structuration de filières, expérimentations...) ; et au-delà, ils œuvrent au développement territorial de la bio (sensibilisations, animations pédagogiques, lien avec les institutions...).

Créé en 1978 par les producteurs bio, pour les producteurs bio, la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques (FNAB) est le seul organisme professionnel agricole spécialisé en AB en France.

C'est un réseau de proximité et de compétences, qui se compose d'une fédération nationale, de groupements régionaux et départementaux...

Pour que se développe en étroite collaboration une agriculture biologique de haute qualité, qui soit ouverte à tous.



# Les victoires du réseau FNAB en 2015

- Le déblocage d'une aide complémentaire contre la décision gouvernementale de supprimer 25% des aides bio 2014 (30 millions d'euros).
- L'adaptation des modalités des nouvelles aides bio en 2015 aux réalités des agrobiologistes.
- Le lancement d'une étude officielle sur les services environnementaux de la bio et leur rémunération dans le cadre des aides agricoles post PAC 2020.
- La prise en compte de la bio dans le nouveau plan Ecophyto II (enjeux des 30 millions supplémentaires).
- La reconduction du crédit d'impôt bio dans la loi de finances, la transparence Gaec se faisant désormais dans la limite de 4 associés (et non plus de 3).
- Le déploiement des crédits d'intervention des Agences de l'eau pour les projets bio dans le cadre de leur Xème programme.

# Ce que le réseau régional vous apporte au travers des GAB

- Accompagnement et appui de groupes de producteurs pour un gain technico-économique des systèmes
- Réalisation de plus de 100 formations
- Appui à des projets pour la structuration des filières
- Accompagnement des producteurs pour une adaptation aux besoins des filières
- AlterAgro (fin novembre) : rencontres professionnelles sur les fermes bio pour un partage de techniques alternatives
- Organisation d'événements grands public dans le cadre du programme « Manger Bio et Local, c'est l'idéal » (septembre)
- Information et accompagnement des collectivités territoriales pour l'introduction de produits biologiques dans les cantines.
- Sensibilisation sur l'agriculture comme levier d'action pour la qualité de l'eau et un développement territorial durable



## Avance de trésorerie pour les aides bio



L'instruction des dossiers PAC 2015 a subit d'importants retards. Pour y pallier, le 26 janvier 2016, le Ministre M. Le Foll a annoncé la mise en place de nouvelles avances de trésorerie (ATR) dans l'attente du paiement des aides de la PAC, qui concerne désormais les aides bio, les MAEC, les aides couplées végétales et le paiement de l'assurance récolte.

La composante « agriculture biologique » est calculée pour les seuls agriculteurs ayant demandé une aide à la conversion ou au maintien de l'agriculture biologique en 2015 et susceptibles de la/les recevoir.

Le versement de l'ATR est prévu pour fin avril 2016.

Le montant de l'aide se calcule par le produit de la surface ayant fait l'objet d'une demande d'aide bio (conversion ou maintien), et d'un montant unitaire (en €/ha) associé à la culture considérée de la parcelle (avec application d'un plafond à l'exploitation et d'un coefficient de sécurité le cas échéant.)

**Pour demander l'avance de trésorerie :** aucune démarche supplémentaire pour les agriculteurs ayant déjà déposé une demande d'ATR en août ou octobre 2015 : versement d'un complément d'ATR. Pour les autres, possibilité de déposer un formulaire de demande : ces formulaires seront envoyés par les DDTM directement aux producteurs bio concernés.

# Non à la fin programmée des aides à l'agriculture biologique !

Communiqué de presse commun FNAB / APCA / SYNABIO - février 2016

ACTUALITÉS

**S**ur fond de crise agricole et alors que les organisations professionnelles et l'Etat s'étaient engagés dans un programme ambitieux de développement de l'AB, les aides à la conversion et au maintien en agriculture biologique sont gravement menacées !

Dans plusieurs régions, les aides programmées pour la période 2015-2020 sont d'ores et déjà épuisées, comme dans le Centre et en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Dans d'autres elles sont pour la première fois drastiquement restreintes ou plafonnées, comme par exemple en LRMP et en PACA.

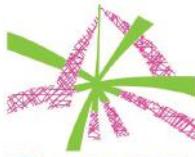
Pourquoi ? Parce qu'un nombre croissant d'agriculteurs souhaite passer à l'agriculture biologique et que ce mouvement a été largement sous-estimé !

Les pouvoirs publics doivent soutenir cette perspective d'avenir dans une logique économiquement et écologiquement responsable. Sur un marché intérieur en croissance de 10% par an, les milliers d'exploitants qui veulent passer à la bio doivent – sans exception – être soutenus et accompagnés dans leur projet de conversion.

L'APCA, la FNAB et le SYNABIO interpellent le Ministre de l'Agriculture et les Présidents des nouveaux Conseils Régionaux et leur demande de prendre les mesures nécessaires pour que tous les agriculteurs qui souhaitent passer au bio bénéficient des aides à la conversion et que les aides au maintien, qui rémunèrent les services environnementaux rendus par la bio, soient accessibles partout et pour tous sans limitation de durée. Alors que la demande des consommateurs pour des produits bio ne cesse de progresser, les pouvoirs publics doivent saisir l'opportunité de soutenir les approvisionnements et les filières françaises.



• FNAB •  
Fédération Nationale  
d'Agriculture BIologique



SYNABIO  
entreprendre ensemble pour développer la bio



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES

CHAMBRES D'AGRICULTURE

FRANCE

## Crédit d'impôt « Agriculture biologique » pour les GAEC

**L**es plafonds du crédit d'impôt pour les dépenses de remplacement pour congés des exploitants agricoles et du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique ont été relevés dans le cadre des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), respectivement par les articles 39 et 41 de la loi n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015.

Ainsi, le plafond du crédit d'impôt « biologique » dont bénéficie un GAEC est porté à quatre fois le montant accordé aux exploitants individuels (contre trois auparavant).

Source : Direction Générale des Finances Publiques, 3 février 2016





# LA CONVERSION EN BOVINS LAIT

## DOSSIER SPÉCIAL

**Passer en agriculture biologique nécessite de repenser les systèmes d'élevage dans une approche globale. Ainsi, selon les modes de production et les circuits de commercialisation, les adaptations du système seront plus ou moins importantes.**

En spécialité Bovin Lait, il est illusoire de vouloir transposer ses techniques de production en remplaçant ses achats par du bio : beaucoup trop coûteux ! Et la cohérence n'y est pas... la durabilité du système non plus.

Le facteur de réussite primordial est l'autonomie alimentaire pour limiter au maximum les achats extérieurs voir s'en passer complètement, ce qui peut induire des tailles d'élevage moins conséquentes. Pour Christophe Baron (président de Biolait, 1er collecteur de lait biologique en France) : « vouloir faire de l'agriculture biologique de manière un peu intensive sans remettre en cause le système, ça peut être pire ! ».

Chaque exploitation est unique, et de fait chaque conversion est une construction unique. Il s'agira de déterminer le potentiel du sol dans un premier

temps, pour connaître les quantités de fourrages que l'on peut produire avec les contraintes de sa ferme, ce qui déterminera en partie combien de vaches on peut avoir, combien de lait on peut produire, etc.

Il s'agira également d'améliorer ce potentiel fourager, de le valoriser, en progressant techniquement, et la mise en place du « nouveau » système doit toujours être bien étudié économiquement pour ajuster sa faisabilité : c'est là qu'il peut être utile de s'appuyer sur des exemples de fermes bio voisines fonctionnelles et performantes, et de se faire accompagner des structures qui suivent les éleveurs bio.

Une conversion au bio réussie réclame donc une bonne préparation !

## « Prairies », le maître mot de l'éleveur bio

Le système à privilégier comprendra une bonne part de prairies temporaires riches en légumineuses, de méteils riches en protéagineux (ce qui limitera, notamment, les achats de soja bio, excessivement cher), tout en valorisant au maximum les prairies permanentes et les surfaces non labouables. Et introduire des rotations longues avec les céréales autoconsommées (prairie de longue durée – maïs ensilage – méteil grain – prairie...etc.).

Mieux vaut réduire ses apports d'ensilage de maïs, pour ne pas déséquilibrer la ration en protéine et payer trop cher l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement du rumen. De plus on connaît par cœur les problèmes multiples induit par l'ensilage maïs : besoin en irrigation énorme, problèmes métaboliques (acidose...), déminéralisation importante, cout du stockage et de la reprise, frais de mécanisation, il vaut mieux préférer utiliser son énergie sous forme de grain sec dans la ration.

Pour limiter la part de concentré, on va donc chercher à récolter des fourrages de qualité et à les conserver par des techniques adaptées (ensilage, enrubannage, séchage en grange).

Pour les prairies temporaires, les mélanges riches (mélange de graminées et de légumineuses, dites prairies à flore variées) sont donc plus favorables, et sont à adapter au type de sol et au contexte pédoclimatique de l'exploitation (voir ci-dessous l'exemple du lycée agricole du Valentin). Il existe un logiciel d'aide à la conception de prairies à flore variée, CAPFLOR (capflor.inra.fr).

Pour amender les terres, en élevage biologique, dans l'idéal, on n'utilise que la fumure animale produite par l'élevage, et du calcium....et pour fertiliser, ce peut être via des engrains organiques (plumes, farines de viande, guano....).



### Un système de pâturage de prairies multiespèces innovant

À Drôme (été très sec et hiver très rigoureux). L'objectif est de maximiser l'autonomie protéique. Un système original et économique a donc été mis en place.

Les prairies multiespèces ont été semées avec 20 kg de mélange Saint Marcellin (14kg de fétuque élevée, 8kg de dactyle, 5kg de RGA, 2kg de lotier, 3kg de trèfle blanc) associés à des grandes légumineuses : 7 kg de luzerne, 20 kg de sainfoin et 2,5 kg de trèfle violet. « L'idée est de favoriser les grandes légumineuses par un temps de repousse long et d'arriver ainsi à les garder pendant quatre ans », explique le conseiller. Pour cela, un planning de pâturage sur trente-quatre petites parcelles a été mis en place. Les quarante vaches montbéliardes du troupeau restent une journée dans chaque parcelle ; les génisses ou les taries prennent le relais pendant une journée. Le temps de repousse long, de plus de 30 jours, permet aux grandes légumineuses de produire l'été, notamment la luzerne qui redémarre dès qu'il y a de l'eau ».

### Plus de 13 t MS valorisées par hectare de prairie en 2012 et 2013

Les prairies sont irriguées avec des quantités d'eau modérées 30 mm (comme le maïs) avec deux à cinq passages selon les années. « Le chargement instantané est très élevé, avec en moyenne 21 ares par UGB sur la saison. » En mai, la pâture représente quasiment 100 % de la ration, trois à quatre parcelles sont fauchées. L'été, le rythme de rotation n'est pas accéléré, les vaches pâturent 10 kg MS et sont complémentées avec du foin et du maïs grain humide au bâtiment. Les deux blocs de prairies sont resemés tous les quatre ans. Quant au pâturage des génisses et taries après les laitières, il permet de valoriser 100 % de la pousse de l'herbe.

Source : [lait.reussir.fr](http://lait.reussir.fr)



# Un point de vue sur l'élevage laitier bio... en Aveyron !

L'Aveyron est un département laitier par excellence. Au pays de la brebis, les vaches laitières sont aussi présentes, en bio comme en conventionnel. Portons un regard sur une vingtaine d'éleveurs bios de ce que l'on appelle la « Bretagne de Midi-Pyrénées »... grâce à une étude réalisée à l'APABA en 2014 –sur l'exercice 2013- par Marie Navas (stagiaire ingénierie de l'ESA) sur 23 fermes laitières (une quarantaine présente dans le département), dont 22 sont situées dans la région du Ségala. Sont présentés uniquement les résultats de ces 22 fermes, car celles-ci sont situées dans un contexte pédoclimatique et économique relativement homogène (dont 4 fermes laitières bios du Lot, à la frontière du département dans la même région pédoclimatique).

## Les différents systèmes identifiés dans les élevages étudiés :



	système maïs-herbe	système herbe-maïs ensilage	système herbe intensif - enrubannage ou séchage avec potentiel	système herbe-extensif	Elevages conventionnels Ségala
Nombre d'exploitation	2	7	7	6	
Intensification à l'ha SFP	5500L - 8000L		3500 - 6000 L	1800 -3000 L	Moyenne 6500 L
Intensification à la vache	6500l	4800 - 7000L	4500 - 6500 L	4000 - 4500 L	Moyenne 7100 L
Part de maïs dans la SFP	18-20%	7-10% (un avec sorgho BMR)	-(3 avec méteil protéiques)	-	20-25% (+ autant de RGI/RGH)
Potentiel des fermes	++ (1/2 avec irrigation), part cultivable importante	+ à ++ (6/7 avec irrigation)	+ à ++ (1 avec irrigation)	-- à + (2/3 avec parcours et PP importantes)	=
Commentaires	Systèmes « trop intensifs » => coût alimentaire élevé, charge de travail importante... Evolution vers du maïs épi ou désintensification ?	Systèmes équilibrés permettant de dégager des revenus intéressants sur de petites structures si la production est au rendez vous et les charges sont maîtrisées (concentrés, investissements..). Elevages pas forcément autonomes (8 sur 14 acheteurs de fourrages).		Systèmes +/- équilibrés. Les races mixtes et l'autonomie alimentaire semblent favoriser l'équilibre du système. Les faibles produits ne sont cohérents qu'avec des charges très limitées.	Mais : 50- 60% de la ration, Stocks d'herbe : 30%, Pâture 0-20%. Holstein 2/3 des effectifs, présence forte des Brunes et Montbéliardes. Exploitations mixtes lait/viande
Exploitations typiques	40—50 ha 1 à 2 UTH - 250 à 400 000 L	30-35 ha – 1 UTH – 100 à 150 000 L ou 40-60 ha – 1,5 à 2 UTH – 200 000 L ou 95-100 ha – 2 UTH – 350 à 500 000 L		30-50 ha – 1 UTH - 100 à 150 000 L ou 100 ha – 2 UTH – 200 000 à 250 000 L	30-50 ha- 250 à 400 000L de lait ou 80-100 ha – 500 à 1 000 000 L

Le tableau montre 4 « grands » systèmes différents qui peuvent être identifiés parmi les élevages de l'échantillon. La petite taille de celui-ci et le fait de n'étudier qu'une seule année – favorable à l'herbe mais pas à la qualité des stocks – ne permet pas de s'avancer trop loin dans les enseignements à en tirer. Cependant quelques éléments peuvent être proposés :

- Trouver une cohérence forte entre le potentiel de la ferme, les moyens mis en oeuvre et la production finale de l'exploitation.
- Ne pas chercher outre mesure la productivité par le maïs et/ou les concentrés, les deux fermes en système maïs ont un niveau de rentabilité dégradé du fait de coûts d'alimentations très élevés (correcteur et concentré VL).
- L'intensification « raisonnable » semble passer par deux voies : la voie mixte herbe-maïs avec

ensilage ou la voie herbe intensive avec séchage en grange ou enrubannage.

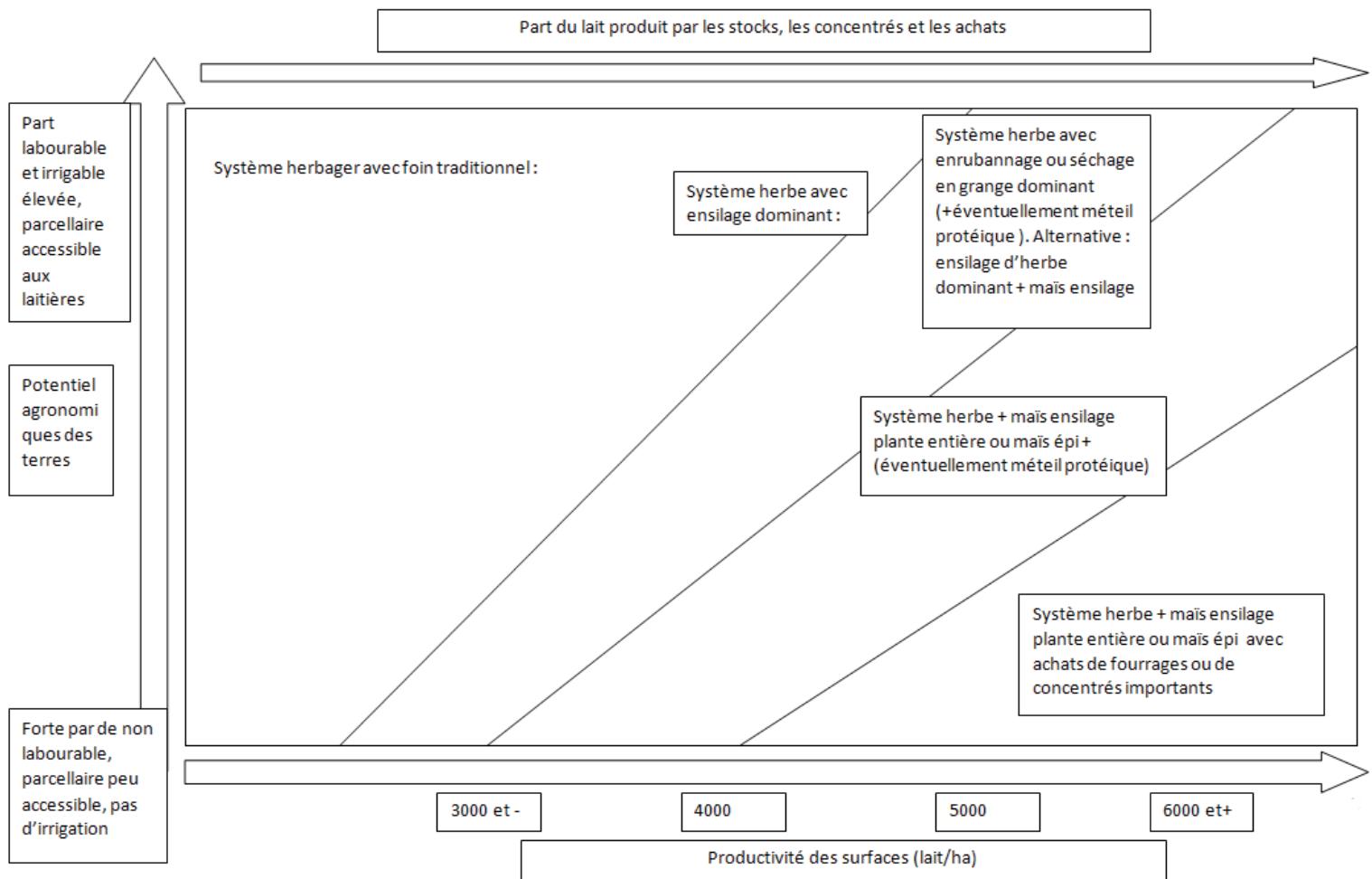
Acheter des fourrages peut-être plus intéressant que d'acheter des concentrés : surtout dans les systèmes les plus intensifs, dans la mesure où les rendements en céréales sont bons (40-50qx/ha), que les achats sont de qualité, et qu'ils restent marginaux (300-500kg/UGB).

## Conclusion

La conclusion peut-être qu'il n'y pas de bon ni de mauvais système mais que quelques clés de cohérence semblent importantes à respecter pour construire et conduire un système équilibré et durable.

# Cohérence du système en AB

(d'après étude de l'APABA, et PEP bovins lait Rhône Alpes)



## Le séchage du foin en grange séduit de nombreux éleveurs bio

Le séchage du foin en grange vise à conserver au maximum la valeur alimentaire de l'herbe sur pied pour constituer des stocks hivernaux. Un foin séché en grange présente des valeurs nutritionnelles plus élevées grâce à plusieurs facteurs :

- Possibilité de récolte de l'herbe à un stade précoce, car il suffit d'une fenêtre météo de 2-3 jours pour faucher et récolter ;
- Récolte à 50 % de matière sèche (MS) : le fanage est réduit, ce qui limite les pertes de feuilles (des légumineuses notamment) ;
- Récolte du foin en vrac, sans pressage

Le séchage en grange optimise ainsi la valeur protéique de l'herbe et améliore l'autonomie alimentaire des élevages.

Cette technique est également intéressante du point de vue économique : elle permet de réduire les achats extérieurs et d'améliorer la traçabilité de l'alimentation du troupeau (les protéines étant les plus difficiles à trouver localement), elle participe aux principes de prévention de la santé du cheptel et



limite le temps de travail. D'autre part, le lait issu d'une alimentation à base de foin séché en grange présente une très bonne qualité gustative et répond aux exigences de haute qualité des transformateurs comme des consommateurs.

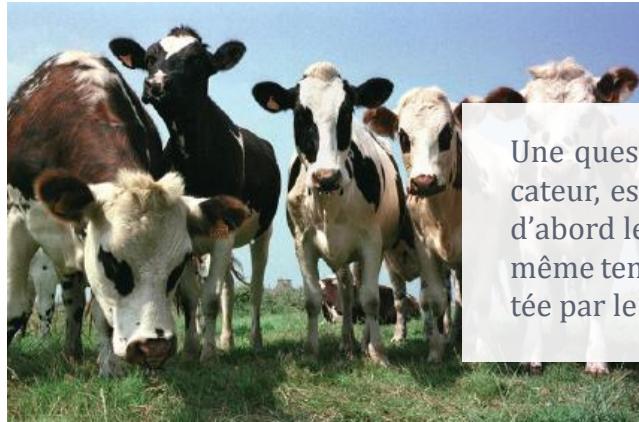
Si les contraintes structurelles sont plus fortes pour les fermes équipées d'un système de séchage du foin en grange, le coût de l'herbe est presque trois fois moindre ! Les éleveurs livrent leurs motivations pour ce système :

- Réduire les surfaces en maïs
- Améliorer la qualité des fourrages
- Atteindre l'autonomie fourragère
- Réduire l'utilisation des concentrés
- Être moins tributaire des conditions météorologiques

- Gagner en productivité laitière et en taux (TB et TP)
- Faire des économies sur les bâches, les ficelles et le carburant
- Améliorer les conditions de travail

Sa mise en place n'est toutefois pas anodine : les investissements ne sont pas négligeables et doivent être adaptés à l'exploitation et aux attentes de l'éleveur. Avant de se lancer, il peut ainsi être intéressant de participer à une formation.

## Rappel sur quelques points de réglementation à bien connaître lors de la conversion de l'élevage



Une question essentielle lors du premier contact avec un certificateur, est celle de la méthode de conversion à savoir : convertir d'abord les terres, puis les animaux, ou bien convertir les deux en même temps. La durée de la conversion de vos produits est impactée par le choix que vous ferez.

### Conversion simultanée

### Conversion non simultanée

Définition	Les terres et le cheptel entrent en conversion au même moment	La conversion commence par les terres. Les animaux entrent en conversion à partir du moment où ils peuvent être nourris avec des aliments fermiers en 2 <sup>ème</sup> année de conversion (soit au plus tôt 12 mois après le début de la conversion des terres)
Certification du lait	Le lait est certifié au bout de 24 mois.	Le lait est certifié 6 mois après le début de la conversion des animaux.
Certification de la viande	La viande est certifiée bio au bout de 24 mois.	La viande est certifiée bio si les animaux ont passé 12 mois et les 3/4 de leur vie en bio.
Intérêt	La viande sera valorisable en bio au bout de 24 mois	Le lait sera valorisable en bio, au plus tôt au bout de 18 mois. Lors de la première année (conversion des terres), il est encore possible de nourrir les animaux avec de l'aliment non certifié.
Inconvénient	Recul de 6 mois de la date du paiement du lait au prix bio	En pratique la viande des vaches adultes ne sera jamais valorisée en bio.



## Achat d'animaux

Rappelons qu'en cas de nécessité de faire entrer des animaux sur la ferme, ceux-ci doivent être certifiés bio.

L'achat d'animaux non bio n'est autorisé qu'en cas de manque avéré d'animaux bio, et seulement dans les cas suivants :

- pour l'achat de mâles reproducteurs
- pour une création de cheptel (dans ce cas, uniquement des veaux de moins de 6 mois)
- pour une augmentation conséquente de la taille de l'élevage (dans ce cas, uniquement par l'achat de génisses, et limité à 10% du cheptel)
- pour un changement de race (dans ce cas, limité à 40% du cheptel)
- pour l'élevage d'animaux de races menacées (dans ce cas, limité à 40% du cheptel)

## Conditions de vie des animaux en bâtiment

Les animaux doivent disposer d'un accès à l'extérieur, même pendant la période hivernale. Des surfaces minimales sont à respecter selon les catégories d'animaux. En bovin lait, les surfaces minimales sont de 6 m<sup>2</sup> par vache à l'intérieur et 4.5m<sup>2</sup> d'aire d'exercice à l'extérieur. Les veaux de plus d'une semaine ne peuvent pas être enfermés dans des box individuels.

Chaque ferme a ses particularités et ses objectifs propres, cela mérite une étude approfondie. Contactez le GAB ou le CIVAM Bio de votre département pour un accompagnement personnalisé.

## LE LAIT BIO NE CONNAIT PAS LA CRISE !

En France, avec près de 6000 fermes bio à la fin du premier semestre 2015, l'élevage de bovins (lait et viande) a progressé de 8,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Dans ce secteur, l'Auvergne et Midi-Pyrénées sont les régions les plus dynamiques.

En Midi-Pyrénées, fin 2014, on comptait 3520 vaches laitières (131 fermes) bio et en conversion.

Cependant, « en 2016, nous allons manquer de lait bio en France et cette tendance se confirme dans les autres pays européens. D'où la nécessité d'encourager les conversions », indique Éric Guihéry, producteur laitier bio référent à la Fnab.

En Midi Pyrénées, de manière générale sur cette filière, il y a une bonne valorisation en circuits courts et la présence d'entreprises de l'aval sur différents secteurs. De plus, ces entreprises se sont organisées autour d'accords de collecte et de transformation pour valoriser au mieux les productions laitières régionales. Les collecteurs sont Sodiaal Union, le GIE Biolait et Lactalis Ets Valmont.

Vaches laitières biologiques, fin 2014	
ARIEGE	257
AVEYRON	1 128
HAUTE-GARONNE	178
GERS	225
LOT	172
HAUTES-PYRENEES	62
TARN	266
TARN-ET-GARONNE	162
MIDI-PYRENEES	2 450
Evol. / 13	3%

Seuls le lait de consommation et les yaourts font l'objet d'une transformation industrielle au niveau régional (Yéo Frais à Toulouse, filiale de Sodiaal Union). D'autres produits sont réalisés au niveau artisanal ou fermier : fromages affinés et frais, fromages blancs, glace...

Le marché du lait conventionnel vit des moments difficiles depuis la fin des quotas. Ce

n'est pas le cas du marché bio.

Si une partie des prétendants au bio sont encouragés dans leur démarche par les aides à la conversion, si d'autres en ont « marre de passer le pulvé dans les champs » ou de s'échiner « 70 heures par semaine », une grande partie veut tout simplement échapper à une situation économique « très compliquée », selon Boris Jeanne (Unebio).

Face à la volatilité des prix dans l'élevage conventionnel, l'élevage bio offre des prix plus stables, et donc plus de visibilité. Mieux valorisée, la production est « organisée en fonction d'un marché plutôt intérieur, solvable », loin des aléas de la « compétition mondiale », explique Goulven Oillic (coordinateur d'Initiative Bio Bretagne). « Les rendements sont moins bons mais les prix sont meilleurs, donc au final les éleveurs s'en sortent mieux », résume-t-

il. Les marchés continuent de se développer et une baisse de la production est à anticiper notamment liée à des départs en retraite.

Beaucoup de transformateurs, inquiets de manquer de lait bio, battent le rappel auprès des producteurs de lait en les incitant à passer au bio (Arla, Sodiaal, Lactalis, Colarena, Sill....). Certains proposent une prime à la conversion de 30 euros les 1.000 litres.

Le groupe Arla est à la recherche de 250 millions de litres ; le groupe Sodiaal, qui augmente les capacités de son usine de lait en poudre bio infantile à Montauban, s'est donné un objectif national de 150 millions de litres, 32 millions dans le Sud Ouest dont 24 nouveaux.

## Un nouveau cadre se profile pour accompagner les producteurs bovins laits

En effet, pour aider à faire face à la crise laitière de 2015, la région Midi Pyrénées s'est engagée dans un dispositif d'aide au conseil en élevage d'une durée de 3 ans (jusqu'au 31 décembre 2018). Ce dispositif d'aide a comme objectif principal la compétitivité des fermes afin de maintenir la production laitière régionale. Il permettra de prendre en charge des appuis technico-économiques spécifiques en fermes.

La majorité des GAB a reçu l'agrément de présentation de conseil et peut donc réaliser des accompagnements auprès des exploitations qui le souhaitent : GABB32 ; APABA12 ; BIO82 ; BIO46, et le CIVAM09. Ils proposent par exemple des appuis sur (liste non exhaustive) :

- La conversion pour une meilleure valorisation du lait ;
- La maîtrise des assolements et rotations pour une meilleure autonomie alimentaire de son troupeau
- L'analyse des pratiques agricoles pour améliorer la qualité du lait ;
- La valorisation de l'herbe et des fourrages (choix variétal...) ;

Ainsi que la mise en lien des producteurs avec les collecteurs ou collecteurs/transformateurs. Ces conseils pourront être réalisés avec plusieurs structures en partenariat.

## De bonnes perspectives mais prudence

Source : réussir lait, mars 2016

Du coup, le rythme actuel des conversions est très important (145 conversions engagées en 2015 – recensement du CNIEL – qui amèneront 56 millions de litres de lait bio supplémentaires sur le marché en 2017) : « cela correspond à la croissance actuelle des débouchés » annonce Patrice Lefevre (président de Lait Bio de France), « on peut s'attendre à ce que la hausse de la demande se renforce encore avec une offre plus abondante, à condition que les transformateurs et les distributeurs innovent. Mais

même avec cette hausse, nous craignons un surplus de conversions en 2016, qui amène trop de lait en 2018 et déstabilise la filière ».

« Nous recevons plus de demandes de conversion que nous n'en avons besoin » indique Gérard Maréchal, en charge du bio chez Lactalis. « Nous devons trouver les moyens de bien appréhender les volumes ».

Du côté de Biolait : « en ce début d'année 2016, nous recevons beaucoup de demandes d'éleveurs mais il faut éviter de déstabiliser la filière : nous accompagnerons les projets qui nous semblent durables. Il faut d'abord faire évoluer son système vers plus d'autonomie » (Christophe Baron).

# PAROLES D'AGRICULTEUR

Une ferme bovins lait en conversion à Trie-sur-Baïse (65)

## Denis FONTAN

Commercialisation

100% SODIAAL



+30€ / 1000L pendant la conversion

435€ / 1000L une fois certifié

Surface  
140ha



Denis

+ 2 salariés (1,5 UTH)



22 litres/jour

mères Prim'Holstein

dans la même cuve avec les autres, part à l'étranger.... Et c'est donc très vite que je ne m'y suis plus trop retrouvé et que j'ai entamé mes réflexions sur un changement qui soit plus respectueux de mon produit, de l'environnement, de mon troupeau ».

« En tant que producteur, on se doit aussi de s'adapter aux attentes de nos consommateurs. Or celles-ci évoluent et aujourd'hui la demande, c'est du lait bio. »

« L'an dernier, entre les opportunités du côté de la coopérative qui recherchait du lait bio, le changement de PAC, et la fin des quotas laitier, ce fut vraiment le déclencheur pour que je me décide à la conversion au bio. »

## Mes motivations

Déjà mon grand-père puis mon père étaient dans un système extensif proche du bio, avec beaucoup de prairies et de pâture (excepté les traitements sur les cultures) : la volonté d'être le plus autonomes possibles a été là de tout temps chez nous. Au départ, quand je me suis installé, en 1999, j'ai commencé par intensifier le système avec de l'ensilage maïs, la mise en place de l'irrigation, et des cultures de vente, l'augmentation du troupeau : ça valait le coup à cette époque !

Mais ça s'est très vite dégradé, avec ce qu'on connaît aujourd'hui : l'achat des céréales qui viennent de l'étranger, les problèmes sur le lait...etc. Je me sentais comme dévalorisé que mon lait aille





## Denis Fontan :

« Tout de même, ça bouleverse... moralement, c'est beaucoup de remises en question, il faut revoir son système, se mettre à aller à des formations, des visites...etc., mais là j'ai enclenché le pas, je suis parti, et ça y est, ça va mieux ! »

### Mon réseau

Un ami installé dans le département voisin (Pyrénées Atlantiques) qui s'est converti en 2010 m'a aidé à me motiver, et cela me soutient : je l'appelle régulièrement. Je suis adhérent du GAB65 depuis l'an dernier car c'est eux qui m'ont fait le suivi pour la conversion.

### Les atouts et contraintes d'une conversion

Pour les atouts et difficultés de la conversion, je n'ai pas assez de recul, mais à ce jour, pour moi, l'atout du bio, **c'est la stabilité du prix en bio**, ne pas être sur le marché mondial !

Et la difficulté technique serait sur la gestion du salissement des cultures... je ne pense pas avoir de difficulté sur la conduite du troupeau, ni même la mise en place des rotations que je pratique déjà.

### Ma conduite du système et changements prévus

Je fais déjà des rotations, et de la luzerne, quelques prairies à flore variées. Je calais déjà le vêlage sur le printemps.

Mais je vais améliorer ces rotations, revoir la gestion de l'herbe, mettre en place du soja, de la fêverole, du méteil ensilé... le taux de protéines reste un point compliqué et est à travailler. Je pense aussi arrêter les génisses qui, il me semble, coûtent plus cher en bio, pour les passer en vaches laitières, et gagner ainsi en production.

Je n'ai pas prévu de changement de races pour le moment. Je fais déjà des croisements (Charolais, Limousin...).

Dans l'avenir, j'ai un projet de transformation à la ferme, vente en circuit court de lait frais et surtout de yaourts pour améliorer la valeur ajoutée de mon lait.



# AGENDA ET MANIFESTATIONS

Se perfectionner, découvrir les fermes bio, développer votre réseau

## Pourquoi se former quand on est paysan ?

Que vous soyez agriculteur de longue date, jeune installé ou porteur de projet, la participation régulière à des formations renforce la durabilité de vos fermes.

Participer à des formations vous permettra d'acquérir du savoir-faire et de gagner en autonomie au fur et à mesure de vos besoins. Ce développement de compétences est important pour répondre plus efficacement à la polyvalence voulue par le métier de paysan.

Se former ouvre également la porte à la constitution d'un réseau, à la comparaison avec d'autres systèmes de production et donc à l'évolution de vos pratiques.

## les événements en avril

### National

**5 avril après-midi à Paris** : débat public de l'AG de la FNAB : **L'agriculture biologique en France et en Europe, une solution aux crises actuelles ?**

Peut-on continuer comme ça ? Seront abordés : la question des coûts sociaux de l'agriculture : éclairage sectorielle avec la filière laitière. (Romain Ferrari) / Investir dans le capital naturel ? La question de la réorientation des outils de la politique agricole pour la rémunération des aménités. (Jean-Christophe Bureau) / l'agriculture bio peut-elle nourrir le monde ? La question des performances plurielles de l'agriculture biologique. (Marc Benoit)

### Hautes-Pyrénées

Des formations sont dispensées toute l'année alors n'hésitez pas à prendre directement contact avec le GAB 65 : 05 62 35 27 73

**Toutes productions : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE** pour bénéficier de conseils technico-économiques, faire un diagnostic du fonctionnement de votre exploitation, réfléchir aux changements de pratiques, atouts et contraintes d'une conversion vers l'agriculture biologique.

### Gers

Maraîchage et Viticulture : Contact : Guillaume DUHA du GABB32 : 06.52.88.05.65 / **INITIATION AU DIAGNOSTIC DE SOL PAR LES PLANTES BIO-INDICATRICES**

Les participants seront formés à apprendre à faire un relevé botanique d'une parcelle et à construire la méthodologie du diagnostic de sol pour dresser un état des lieux. Intervention : Moutsie CLAISSE et Guillaume KEDRYNA Date : 18 avril ; Lieu : SANSAN (32) ;

**RENCONTRES RECONNAISSANCE DE LA FLORE SPONTANÉE EN VIGNE** / L'Association Botanique Gersoise accompagnera les par-

ticipants à identifier et à lister la flore spontanée présente dans la vigne. Date : 1/2 journée mi-avril, 1/2 journée mi-mai, 1/2 journée mi-juin ; Lieu : Exploitations viticoles à définir (32)

### Ariège

Grandes Cultures : Contact : Cécile CLUZET du CIVAMBIO09 : 06 11 81 64 95 / **FORMATION DIAGNOSTIC DE SOL POUR ADAPTER SES PRATIQUES AU QUOTIDIEN**

Nous utiliserons des méthodes simples et peu couteuses qui, pratiquées régulièrement, aident à décider sur des choix de conduite culturelle : profil cultural, tests sur la structure, l'eau, les réserves en calcaire etc. Petit groupe (4-5 personnes) pour faciliter les échanges. Porteurs de projet d'installation bienvenus. 1ère Date : 4 avril (reporté si intempéries) : profil de sol en argilo-calcaire occupé par des landes, destiné à être mis en cultures, au Mas d'Azil, chez Delphine et Daniel Henrot

**VISITE D'UNE FERME CERÉALIERE EN CONVERSION** / Organisée en partenariat avec la CAPLA. Nous aborderons les sujets techniques de la production de céréales et oléo-protéagineux en AB, avec un focus sur les techniques de travail simplifiée du sol. Côté économique il sera questions des circuits de vente en C2 et en Bio et de l'évolution des marchés des céréales suite aux conversions récentes. Date : 30 avril après-midi ; Lieu : chez Gaël Giordano (Carla-Bayle)

Maraîchage Contact : Delphine Da Costa du CIVAMBIO09 : 06.49.23.24.44 / **INITIATION AU DIAGNOSTIC DE SOL PAR LES PLANTES BIO-INDICATRICES** / Même formation que dans le Gers (voir plus haut). Intervention : Moutsie CLAISSE et Guillaume KEDRYNA Date : 19 avril ; Lieu : Revel (31)

**Elevage / VALORISER LES SURFACES FOURRAGÈRES SEMI-NATURELLES (landes, parcours, sous-bois...) /** Fonctionnement de ces végétations (valeur alimentaire/nutritive), comportement alimentaire des animaux, organisation de la place de ces surfaces dans le système alimentaire, opportunité de réouverture et d'entretien des milieux, de façon à améliorer l'autonomie des exploitations (travail, énergie, azote). Intervention : SCOPELA ; Date : 1er semestre 2016 ; Contact : Cécile Cluzet : 06.11.81.64.95

Les formations élevage suivantes seront proposées au printemps : Contact : Corinne Amblard du CIVAMBIO9 : 06.49.23.24.33  
**PRÉVENIR ET SOIGNER LES ANIMAUX GRACE À L'HOMÉOPATHIE-INITIATION** (2 jours) / Ces deux journées s'appuieront sur des cas cliniques apportés par l'intervenant et les stagiaires et se conclura par une mise en situation dans une ferme. Intervention : Dr Homéopathe ; Dates : 5 et 14 avril 2016

**AMELIORER LA QUALITE DE L'ENGRAISSEMENT DES BOVINS**  
(1 jour)

**PROPOSER UNE VIANDE DE QUALITE À VOS CONSOMMATEURS**  
(1 jour). Comprendre comment les professionnels évaluent ces critères et comment les éleveurs peuvent maîtriser les facteurs impactant la qualité de la viande (tendreté des morceaux, jutosité, couleur, saveur.....).

**PRODUIRE DES PORCS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE** (2 jours)  
Intervention : Dr Denis Fric, vétérinaire, Homéopathe du GIE ZONE VERTE

**INITIATION À LA METHODE OBSALIM, POUR UNE GESTION ÉCONOMIQUE DE L'ALIMENTATION DES RUMINANTS** (2 jours)  
Intervention : Vétérinaire, Homéopathe Dr. Nathalie LAROCHE

## Haute-Garonne

**CERTIPHOTO BIO** : Contact : Magali Laporte d'Erables 31 : 05 34 47 13 04 / Obligatoire avant l'achat de produits phytosanitaires (mêmes ceux utilisables en AB). ERABLES 31 peut organiser une session à partir de 20 inscrits.

**S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR APPROVISIONNER LA RESTAURATION COLLECTIVE EN VIANDE BIOLOGIQUE** : Contact : Marie Sibertin-Blanc 05 34 47 13 04 / Des établissements de restauration collective de Haute-Garonne cherchent des viandes biologiques locales pour leurs menus, des éleveurs du territoires sont intéressés par ce débouché. Nous proposons aux éleveurs une journée de formation pour se tourner de manière sécurisée vers ce marché. Date : avril 2016 au lycée Bagatelle de Saint Gaudens.

## Tarn-et-Garonne

Maraîchage et Arboriculture : Contact : Marc MIETTE de BIO82 : 06.22.78.17.09 / **GESTION DU COMPOSTAGE ET OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DU SOL**

Date : 04 avril ; Intervenant : Dominique Massenot ; Lieu : au Domaine de Lafage à Montpezat de Quercy.

Grandes Cultures : Contact : Marion BEZIN de BIO82 : 06.07.91.21.92  
En 2016, en partenariat avec Qualisol, Bio 82 organisera régulièrement des rencontres techniques en grandes cultures dans des fermes du département sur les thématiques qui vous intéressent. N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins ou vos envies !

### Gestion des adventices en grandes cultures biologiques

Dates : (8 mars, 22 mars), 12 mai ; Intervenant : Loïc PRIEUR du Centre d'Expérimentation sur l'Agriculture Biologique (CREAB)  
Jour 1 : connaître les techniques adaptées à l'AB pour mieux maîtriser les adventices, les leviers agronomiques pour limiter le salissement, les outils de désherbage mécanique selon ses contraintes  
Jour 2 et 3 : sur une ferme : Savoir choisir son outil en fonction

de ses besoins et des conditions de terrain (météo, nature du sol, couvert...) et savoir le régler et l'utiliser de manière efficace sur céréales d'hiver (22 mars) ou de printemps (12 mai)

Productions Animales : Contact : Alain BIER : 06.12.51.10.86

### FORMATION EN OSTÉOPATHIE VETERINAIRE

Donner à chaque éleveur la possibilité de faire lui-même les manipulations sur ses animaux pour les soulager selon les problèmes rencontrés. Dates : 4 avril sur l'exploitation du Gaec de GOUTOULES - St ANTONIN NOBLE VAL de 9h30 à 17h30. 5 avril chez Cécile CADILHAC - GINALS - exploitation ovin viande de 9h30 à 17h30. Intervenante : Sophie BEAUME vétérinaire ostéopathe du GIE ZONE VERTE

## Lot

Elevage : contact : Alain BIER : 06.12.51.10.86

**DIAGNOSTICS SUR PRAIRIES** : Vous produisez de l'HERBE? BIO 46 organise 2 journées sur les diagnostics de nos prairies Lotoises, avec la participation de Vladimir GOUTIERS, chercheur à L'INRA de Toulouse et spécialiste sur la mise en place et le développement des PRAIRIES à FLORE VARIÉE dans la région Midi-Pyrénées. 2 journées sur le terrain, avec un diagnostic de prairie (important, notamment derrière la sécheresse de 2015), sur plusieurs exploitations différentes. Dates : 7 et 21 avril

## Aveyron

Elevage / **ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE D'UN ATELIER DE DECOUPE COLLECTIF** : contact : Johan-Kévin Galtier de l'APABA : 05 65 68 11 52 / Les objectifs : évaluer la faisabilité technique du projet et mettre en place un fonctionnement collectif ; adapter sa production à une planification collective. Les modules seront organisés par demi-journées de 4h tous les mois. Intervenants : ENIL Aurillac, FDCUMA.

### RENCONTRES D'ECHANGES TERRITORIAUX SUR LES 7 BASINS REPRESENTATIFS DES PETITES REGIONS AGRICOLES DE L'AVEYRON

Contact : Maxime Vial de l'APABA : 05 65 68 11 52  
Identifier et comprendre les problématiques agricoles rencontrées sur les fermes/territoires, appréhender collectivement des solutions adaptées, renforcer les échanges et les liens entre agriculteurs du territoire, concevoir des groupes locaux pertinents.

Durée : 3 sessions de 4h par secteur réparties au cours de l'année.

Paysans Boulanger : Contact : Maxime Vial de l'APABA : 05 65 68 11 52 / **PRODUIRE ET STOCKER SES CÉREALES PANIFIABLES**

Durée : 2 sessions de 7h. Avril et septembre.

Maraîchage et Viticulture : Contact : Nathalie Raitière de l'APABA : 05 65 68 11 52 / **JOURNÉE TECHNIQUE SUR 10 LEGUMES** : Carotte, poireaux, mâche, épinard, choux, salades, tomates, radis, courgette, aubergine. Intervenant : Thierry Massias, Chambre d'agriculture du 65 ; printemps et hiver 2016

**DEVELOPPER VOS PRATIQUES BIODYNAMIQUES EN VITICULTURE** / Courant 2016 ; Durée totale : 21h ; Intervenant : Vincent Masson

### GREFFAGE ET SURGREFFAGE EN VITICULTURE

1 jour courant avril ; Intervenant : François Dal

### TRAVAUX EN VERT EN VITICULTURE

1 jour en mai / début juin ; Intervenant : Marceau Bourdarias